

## Déplacez-vous malin à Venelles

Les déplacements alternatifs, plus respectueux de l'environnement, gagnent du terrain. En 2016, Venelles expérimente le programme « Ambassadeurs de la mobilité », accompagnée par la Communauté du Pays d'Aix, devenue Métropole Aix-Marseille Provence. 160 foyers volontaires ont bénéficié d'un accompagnement pour réduire l'usage de la voiture en utilisant des modes de transport alternatifs tels que la marche, le vélo, les transports en commun ou le covoiturage. Les trajets automobiles ont baissé de 4 %, soit 2 700 km par personne et par an d'économisés! Le programme est reconduit en 2018.

# Covoit'ici, le covoiturage intelligent

Après la construction de 2 parkings de covoiturage aux sorties d'autoroute 13 et 14. Venelles innove avec le lancement de l'application Covoit'ici le 10 avril dernier, un service de covoiturage de proximité, gratuit et accessible à tous via une application pour smartphone. Complémentaire aux bus, il permet d'organiser le partage de trajets sur Venelles. C'est une forme de covoiturage spontané, d'autostop connecté et sécurisé. Quand la technologie se met au service du développement durable, on obtient un projet qui renforce la cohésion, limite l'usage de la voiture individuelle et favorise l'entraide entre les habitants.

## Comment fonctionne Covoit'ici?

Six stations de covoiturage ont été installées sur la commune : à la Poste, devant la salle polyvalente au Parc des sports, à l'esplanade Cézanne, au rond-point de la Gare, dans les deux sens, et au carrefour des Logissons.

Le passager se rend à un arrêt muni de son smartphone, il fait sa demande de trajet sur l'application mobile. Elle s'affiche sur le panneau lumineux de la station. Un conducteur s'arrête. Il indique son départ sur l'application. Il peut partager sa position avec un proche à des fins de sécurité. Il transmet au conducteur un code reçu au moment de l'enregistrement de sa destination.

Les conducteurs gagnent des "Roues" à chaque trajet en entrant le code du passager dans l'application. Chaque traiet donne droit à 0,5 Roue. Le conducteur cumule des "Roues" et soutient l'économie locale.



ancement de Covoit'ici pour faciliter les déplacements sur la





Les billets de la Roue du Pays d'Aix sont acceptés chez les commerçants partenaires à Venelles et dans le Pays d'Aix.

# Promouvoir une économie responsable

#### Lancement de la Roue

Avec le projet "Covoit'ici", la ville lance la "Roue", une monnaie locale, en collaboration avec l'association "la Roue du Pays d'Aix".

La "Roue" est utilisable chez tous les partenaires (commerces de proximité, associations, professions libérales). C'est un réel un soutien pour l'économie locale engagée dans le développement durable. Les commerces adhérents sont une dizaine à Venelles, plus de 700 sur le Pays d'Aix. Les conducteurs peuvent retirer des lots de 10 Roues au bureau de change situé au siège de "Vivre Mieux", situé 9 rue de la Carraire à Venelles.

# Les commerces engagés

Dans le cadre de l'Agenda 21, une des priorités définies en 2017 est la promotion d'une économie responsable et durable. Comment traduire cet engagement en actions? La première réponse est le lancement du dispositif "Commerces engagés" en 2016. C'est un véritable label pour les commerces venellois délivré par le CPIE. Il traduit leur engagement notamment en matière de réduction des déchets et de limitation des emballages. Le dispositif compte aujourd'hui plus de 30 adhérents.

# Le développement durable, votre mairie joue le jeu!



Depuis son "Grenelle de l'Environnement" communal en 2008, l'action des services de la mairie se veut exemplaire en matière de développement durable. Si la ville œuvre à sensibiliser le public, ses services mènent une démarche écoresponsable - économie d'énergie,

qualité de l'air, éco-manifestations, achats durables. En 2007, l'Hôtel de ville accueillait la 1<sup>re</sup> centrale photovoltaïque installée sur un bâtiment public en France. Les équipements sont désormais choisis en fonction de leur performance énergétique, qu'il s'agisse des véhicules (7 véhicules électriques et 3 de type hybride), de l'éclairage public à led ou des réseaux, toujours dans le respect des clauses environnementales et solidaires.

## Des initiatives dans chaque service

- Tri et recyclage du papier dans tous les services.
- Dématérialisation des procédures comptables depuis
- Installation de 2 postes informatiques pour faire toutes les démarches en ligne : cartes grises, permis de conduire, démarches emploi...(été 2018)
- Projet d'installation d'un écran interactif pour l'affichage légale à l'entrée de l'hôtel de ville,
- Véhicules électriques sont mis à la disposition des services techniques et de la police municipale.
- Programme de recyclage des bâches de communication en objet (sacs...).
- Programme d'ateliers "do it yourself" (fait maison) sur le développement durable à la médiathèque
- Sensibilisation aux économies d'énergie pour les professionnels et les particuliers ...